

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR/TRICE DES SOINS

Document de référence : référentiel métier de directeur des Soins

Fonctions (profil proposé) :

Directeur/trice - Coordonnateur/trice Général(e) des Soins des Centres Hospitaliers de Millau et de Saint-Affrique

Cotation de la part fonctions de la PFR : 2.8

(Classe normale ou hors classe)

Classe normale : 2,8
Hors classe : 2,8

Centre hospitalier (ou direction commune) :
Centres hospitaliers de Millau et de Saint-Affrique

Adresse : 265 boulevard Achille Souques – 12100 Millau

Personne à contacter :

Monsieur Benoit DURAND – Directeur par intérim - s.direction@ch-millau.fr - 05 65 59 31 79

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Les Centres Hospitaliers de Millau et de Saint-Affrique se situent dans le sud du territoire de santé de l'Aveyron à 1H15 de Montpellier par liaison autoroutière (A75). Leur bassin de santé comprend 75 000 habitants. Ils sont membres du GHT EST HERAULT/SUD AVEYRON, dont l'établissement support est le CHU de Montpellier. Dans ce contexte, le CH de Millau a plus particulièrement développé de très nombreuses coopérations médicales avec le CHU au travers notamment des postes d'assistants partagés sur plusieurs spécialités (une dizaine de postes d'assistants sont partagés avec le CHU actuellement).

Conformément au projet médical du GHT, les Centres hospitaliers développent des filières de soins en cohérence avec l'ensemble des établissements membres et participent à des modes de coopération innovants, tels que la mise en œuvre d'un Plateau d'Imagerie Mutualisé (PIMM) ou d'un pôle inter-établissements digestif, sous le patronage d'un PUPH du CHU de Montpellier.

Les Centres hospitaliers de Millau et de Saint-Affrique ont co-construit le projet médical du SUD-AVEYRON, afin de potentialiser et mutualiser leurs ressources au service de la population. Ce projet a abouti à la création d'un GCS de moyens puis prochainement, d'un GCS établissement de santé, destiné à préfigurer le nouvel hôpital, commun à Millau et Saint-Affrique (échéance 2029). Ce travail de co-construction est engagé, en partenariat étroit et soutien de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional.

Les Centres hospitaliers sont actuellement dans une dynamique de rapprochement de leurs politiques Ressources Humaines, dans le cadre de Lignes Directrices de Gestion communes, en lien avec le projet d'Hôpital commun Sud-Aveyron.

Les Centres hospitaliers disposent d'autorisations de Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO), Urgences, SMUR, USC,

SSR, et USLD.

Le CH de Millau comprend également un Institut de formation IFSI-IFAS, un secteur de psychiatrie et de pédopsychiatrie.

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget) :

CH de Millau :

- Nombre de lits et places : 104 lits et places MCO, 51 lits et places en psychiatrie, 40 lits de SSR, 50 lits d'USLD.
- Effectifs : 750 dont 60 personnels médicaux
- Budget d'exploitation : 60 M €

CH de Saint-Affrique :

- Nombre de lits et places : 60 lits et places MCO, 30 lits de SSR, 40 lits d'USLD, 130 lits d'EHPAD.
- Effectifs : 400 dont 30 personnels médicaux
- Budget d'exploitation : 30 M €

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

La mission principale du Directeur des soins est de préparer et de mettre en œuvre le projet de soins élaboré en lien avec le projet d'établissement, ainsi que de piloter les actions qualité et gestion des risques concernant plus spécifiquement le soin, dans la finalité du respect de la réglementation et des bonnes pratiques en matière d'actes soignants dispensés aux patients. Ses autres missions concernent en particulier l'animation des équipes soignantes et le conseil dans son domaine de compétence de la direction et des chefs de pôle.

Missions principales

Elaboration et mise en œuvre du projet de soins des CH

- Formaliser le projet de soins en lien avec le projet médical commun et les autres projets.
- Mettre en œuvre et évaluer le projet de soins

Organisation et coordination des soins et activités paramédicales des CH

- Mettre en place une organisation garantissant la continuité et la qualité des soins
- Coopérer avec le corps médical dans l'organisation des services.
- Superviser l'élaboration des protocoles et procédures nécessaires et veiller à leur application.
- Organiser la cohérence des parcours de soins au sein des établissements de la direction commune, en coordination avec la communauté médicale, les directions fonctionnelles, les personnels de soins, de rééducation et médico-technique, ainsi que les services supports.

Gestion des ressources humaines relevant de la direction des soins en collaboration avec la DRH

- Concourir au recrutement et à la gestion des agents effectuant une mission de soins en procédant aux entretiens et à l'élaboration des fiches de poste.
- Assurer le management de l'équipe des cadres supérieurs et cadres de santé.
- Définir les besoins en matière de dimensionnement et de qualification des équipes soignantes.
- Contribuer à la gestion des temps de travail et des situations statutaires des personnels soignants.
- Assurer l'évaluation des personnels placés sous son autorité.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan de formation continue en identifiant les besoins des services de soins et en évaluant l'efficacité des actions de formation réalisées.
- Organiser l'accueil, l'intégration et l'adaptation des nouveaux personnels dans les services, en facilitant la mise à niveau des compétences et des qualifications de ces personnels.
- Promouvoir et faciliter la mise en place de pratiques soignantes avancées et les échanges d'expérience des personnels.
- Mettre en place une politique d'accueil et d'encadrement des personnels paramédicaux en concertation avec les écoles et instituts de formation, et en particulier l'IFSI de Millau.
- Initier et soutenir une dynamique de travail collectif des personnels d'encadrement soignants des CH de la Direction Commune.

Gestion des risques et de la qualité

- Gestion des risques
- Effectuer la veille des textes réglementaires concernant la gestion des risques dans le secteur des soins et veiller à leur application dans les services de soins dans le cadre des plans de prévention.
- Participer aux cellules de gestion des événements indésirables, ainsi qu'aux différentes actions contribuant à la prévention.
- Contribuer à la définition de la politique qualité de l'établissement, notamment en ce qui concerne les pratiques professionnelles et la mise en œuvre du Plan d'amélioration de la qualité en lien avec le service qualité et gestion des risques.
- Participer à la procédure de certification des établissements et mettre en place les actions nécessaires dans le domaine des soins.

Participations aux instances des établissements

- Participer au Directoire et au CODIR.
- Présider et animer la Commission du Service de soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique (CSIRMT).
- Participer aux instances générales ou spécialisées : Conseil de Surveillance, Commission Médicale d'Etablissement
- (CME), Comité Social et Economique (CSE) et Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT), Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD).
- Animer les instances et groupes de travail mis en place dans le cadre de la politique et du projet de soins.

Mission spécifiques

- Le Directeur des soins participe à la garde administrative de l'établissement.
- Il représente le directeur dans les réunions ou instances extérieures à l'établissement, à la demande de celui-ci.
- Il assure par tous moyens appropriés la promotion de l'établissement auprès des partenaires extérieurs.
- Dans le cadre du projet Hôpital Commun Sud-Aveyron, il travaille sur les organisations prévisionnelles, en partenariat étroit avec la direction des Ressources Humaines et la direction des affaires médicales.
- Il participe dans son champ de compétence aux réunions du GHT.

Nature des délégations associées au poste : délégations classiques associées à la fonction de directeur des soins

Poste : création **NON**

Date de prise de fonction souhaitée : le plus tôt possible

Expérience professionnelle requise : Formation EHESP requise, débutant accepté.

Connaissances particulières requises / prévues :

- Formation de Directeur/trice des Soins à l'EHESP de Rennes
- Droit Hospitalier
- Maîtrise des logiciels Word, Excel et Powerpoint

Compétences professionnelles requises / prévues :

- Compétences managériales
- Compétences en analyse prospective
- Compétences relationnelles, négociation, écoute
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions dans un environnement donné
- Concevoir, piloter et évaluer un projet/un processus relevant de son domaine de compétence
- Définir, conduire et évaluer la politique relative à son domaine de compétence
- Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Piloter, animer/communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- S'exprimer en public
- Traduire les orientations des plans d'actions et de moyens de réalisation en activités quotidiennes

Nature des délégations associées au poste :

Délégations de signatures et responsabilités sur les champs du poste et gardes administratives.

Autres informations**Contraintes et avantages liés au poste :**

- Ce poste nécessite disponibilité personnelle et implication professionnelle très importante compte tenu du contexte local et des projets en cours.
- Exercice professionnel dans un établissement dynamique au sein du GHT EST Hérault/Sud-Aveyron, en coopération avec un CHU, support de GHT, de tout premier plan aux niveaux national et international dans sa triple dimension de soins, d'enseignement, de recherche et d'innovation.
- Très beau cadre de vie. Indemnité logement prévue en contrepartie des gardes administratives. Indemnité de Direction Commune.